



Plainte contre employeur pour harcèlement et litige paiement

Par **themans**, le **27/11/2008** à **16:05**

Bonjour,

je suis actuellement commercial pour une société privée qui vend du matériel médical.

Mon patron (le gérant de la société) est actuellement en procès avec la sécurité sociale pour fraude, faux et usage de faux.

Il harcèle le personnel afin que certain démissionne.

Depuis l'apparition de l'affaire, certains clients sont frileux quant à travailler avec nous. Et bien, il se permet d'appeler mon fichier client et il se fâche avec eux. Moins de chiffre d'affaire pour moi, il me met ma pression.

Que puis je faire?

Il me doit des heures supplémentaires non payées, et des commissions.

Dernière affaire en date, il m'accuse de vol de caisse.

Que faire?

Dois je appeler les prud'hommes? Un avocat?

merci de votre réponse.

Par **jeetendra**, le **27/11/2008** à **17:03**

bonsoir, contactez sans tarder l'inspection du travail, prenez un rdv avec la maison de justice et du droit ou votre mairie pour une consultation juridique gratuite en Droit du travail, tenez bon, cordialement